

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

N° 500-06-001010-194

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE **COUR SUPÉRIEURE**

par défaut ex parte contesté enquête au mérite

MICHAEL ROYER
ALA'A ABOU-KHADRA

DEMANDE

c.
CAPITAL ONE BANK (CANADA BRANCH)
CAPITAL ONE FINANCIAL CORPORATION
CAPITALE ONE BANK (USA) NATIONAL ASSOCIATION
AMAZON.COM.CA INC.
AMAZON.COM INC.
AMAZON WEB SERVICES CANADA INC.
AMAZON WEB SERVICES INC.
AMAZON TECHNOLOGIES INC.

DÉFENSE

ENREGISTREMENT

Division civile Salle n° - Le 25 juin 2020

DÉBUT : 13 h 00
FIN : 13 h 19

PRÉSIDENT : **L'HONORABLE BERNARD TREMBLAY, j.c.s.** **(JT 1706)**

DEMANDE

PRÉSENTE ABSENTE

M^e Jeff Orenstein
M^e Andrea Grass
Consumer Law Group inc.
jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

DÉFENSE (Capital one)

PRÉSENTE ABSENTE

M^e Noah Boudreau
M^e Marie-Pier Gagnon-Nadeau
Fasken Martineau DuMoulin
nboudreau@fasken.com
magagnon@fasken.com

DÉFENSE (Amazon)

PRÉSENTE ABSENTE

Me Paule Hamelin
Gowling WLG (Canada)
paule.hamelin@gowlingwlg.com

NATURE DE LA CAUSE Gestion

GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE Camille St-Onge (TS 1323)

PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

13 h 00

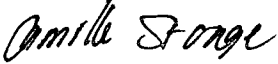
Appel de la cause et identification des avocats.

Le Tribunal s'adresse aux avocats.

13 h 02

Me Boudreau indique que la demande modifiée fera l'objet d'une

Le 25 juin 2020

- contestation et que des moyens préliminaires seront soulevés (permission de produire une preuve appropriée et/ou d'interroger deux représentants). Me Boudreau propose de prendre les mois de juillet et août pour regarder le tout et dénoncer leurs moyens préliminaires la première semaine du mois de septembre.
- 13 h 05 Me Hamelin souhaite se réserver le droit de déposer une demande pour production de preuve appropriée dans le même délai, compte tenu qu'elle est au dossier depuis peu de temps.
- 13 h 07 Les demandeurs sont en accord avec la proposition des défendeurs.
- Le Tribunal demande que les moyens préliminaires détaillés par écrit soient produits d'ici au plus tard le 28 août 2020, afin qu'un débat puisse être fixé à l'automne.
- 13 h 13 Le Tribunal fixe une conférence téléphonique au mardi **15 septembre 2020 à 10 h** à laquelle les avocats devront se joindre en composant le **1-855-878-4577 1273637#**.
- 13 h 16 Échange entre le Tribunal et les avocats quant aux autres actions pendantes dans d'autres provinces du Canada.
- 13 h 19 Fin de l'audience.
- 

Camille St-Onge, greffière-audicière